

“ NUIT D’ÉTOILES “

Un bivouac inédit sur les hauteurs de Serre-Ponçon !!!

2 demi-journées, 1 nuit



CREDIT PHOTO D.KEMPF

Tenter l’inédit ! Un bivouac en totale immersion, en pleine nature, dans un cadre authentique autour du Lac de Serre-Ponçon, Sensation assurée !!!

LIEU : Non défini, sera proposé en fonction des personnes et du groupe *(les AEMS ont plusieurs destinations)*

DATE 2026 : du 11 au 12/07 – du 23 au 24/07 – du 30 au 31/07 – du 6 au 7/08 - du 11 au 12/08 - du 20 au 21/08 et sur demande à n’importe quelle date pour un groupe à partir de 4 personnes.

DURÉE : 2 demi- journée de rando, 1 nuit.

ENCADREMENT : 1 accompagnateur montagne diplôme d’état, membre d’Atlas et du Bureau Montagne Serre-ponçon Écrins

MAIL : sejours.atlas@gmail.com

NIVEAU : moyen dénivelé de 500m à 700m

HÉBERGEMENT : bivouac plein air ou sous tente

GROUPE : 4 à 8 personnes

DÉPART / ARRIVÉE : de 15h au lendemain 13h à l’aire de covoiturage du rond-point des Orres.

PORTAGE : vous portez vos affaires personnelles + celle du bivouac (duvet, sac à viande, matelas) + nourriture.

LES PLUS DE CE SEJOUR

- L’ambiance d’un bivouac “sauvage” sous les étoiles
- La vue panoramique
- Si possible Coucher et lever de soleil ou l’un et l’autre

TARIF : 145 € par personne

Le prix comprend

- Le prêt d’un duvet, d’un matelas de bivouac, d’un sac à viande ou drap pour sac, une tente pour 2 personnes
- L’encadrement par 1 accompagnateur en montagne diplômé d’état
- Le repas du soir et le petit déjeuner.

Le prix ne comprend pas

- Les boissons et les dépenses personnelles
- Le transport A/R entre votre domicile et le lieu de séjour,
- Les assurances annulation et rapatriement

Tout ce qui n’est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend »

PROGRAMME DU SÉJOUR

1^{er} jour Rendez-vous 15h, à l'aire de covoiturage d'Embrun (rond-point des Orres) pour un départ vers le lieu du de la randonnée

Une fois arrivé au parking dédié, montée vers le lieu du bivouac, pour y découvrir un paysage à 360°, admirer le coucher du soleil,
Diner et nuit la tête dans les étoiles.
Dénivelé + entre 500 et 700 m

2^e jour Lever de soleil. Retour aux véhicules et petit déjeuner (bien mérité) en vallée.

De votre duvet admirer le lever du soleil, la satisfaction se lit sur votre visage. Descente par un autre chemin jusqu'aux véhicules pour prendre le petit déjeuner. Retour Embrun pour 13h.
Dénivelé - entre 500 et 700 m

Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants. Tous les dénivelés sont donnés à titre indicatif, ils seront plus ou moins atteints.

L'ÉQUIPEMENT

- Sac à dos de contenance 40 à 50L
- 1 Tee-shirts manches courtes, respirant pour permettre l'évacuation de la transpiration.
- 1 Couche intermédiaire pour apporter de la chaleur type fibre polaire.
- 1 Veste imperméable type Goretex idéale pour protéger du vent.
- 1 Doudoune ou veste chaude
- 1 short, et un pantalon de marche ou collant
- Chaussures de randonnée montantes
- Bonnet, gants, tour du cou, bâtons de marche (avec protections caoutchouc pour les pointes)
- Lunette de soleil. Crème solaire,
- Gourde 1L minimum + thermos
- Pharmacie personnelle avec ordonnance si besoin
- 1 frontale ou lampe électrique
- Votre contrat d'assistance et une attestation d'assurance valable en montagne

Pour votre confort et votre sécurité, partez bien équipés. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de vêtements, sac à dos, chaussures...

RENDEZ-VOUS, DISPERSION, REJOINDRE LE POINT DE DEPART

Jour 1 RDV A 15H aire de covoiturage d'Embrun (au niveau du rd point des Orres).

Jour 2 retour prévu en fin de matinée à Embrun

FORMALITE

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité + carte sécurité sociale
- RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs)
- L'assurance rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée.
Si vous n'en possédez pas, A.T.L.A.S. vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance/rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels (voir rubrique assurance et annulation).

REGIMES ALIMENTAIRES ET SANTÉ

Il est de votre responsabilité de nous fournir tous renseignements concernant votre santé pouvant avoir une influence sur le déroulement et la conduite du séjour du séjour. Merci de nous communiquer vos régimes particuliers.

ASSURANCE ET ANNULATION

Il est indispensable pour participer à nos séjours d'être assuré en responsabilité civile personnelle, par ailleurs vous devez être assurés pour l'assistance et le secours en cours de séjour, l'assurance annulation est fortement conseillée en cas d'annulation de votre séjour pour une cause qui serait de votre fait.

Si ce n'est pas le cas, ATLAS est en mesure de vous proposer des assurances aux conditions suivantes :

CONTRATS ASSURANCES

Assistance rapatriement - frais de secours : 1 % du prix du séjour

Annulation + bagages : 2, 8 % du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible qu'une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance précisant le montant maximum de couverture pour les frais d'évacuation

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux